



DEVENIR | ASSOCIATION D'ARCHITECTES ET D'URBANISTES  
70 cours Gambetta - 13 100 Aix-en-Provence - associationdevenir.org

**ATELIER  
URBAIN**  
**AIX 2040**  
Edition 2016

## UN LABORATOIRE ARCHITECTURAL POUR L'HABITAT

*Quelles alternatives à la villa individuelle et au logement collectif ?*

### DOCUMENTS ANNEXES



CONTACT : Colette DELMAS : +33 6 10 07 62 35 // Clara MOSCONI : +33 6 71 05 60 34  
atelierdevenir@gmail.com

## **TABLE DES MATIÈRES :**

**ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉDITION 2016**

**ANNEXE 2 : INFORMATIONS PRATIQUES**

**ANNEXE 3 : FICHE D'INSCRIPTION**

## ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉDITION 2016

Depuis 2009, l'association **DEVENIR regroupe quatre-vingts architectes et urbanistes d'Aix-en-Provence**. Elle a pour objectifs d'entretenir et de développer des relations entre les partenaires de l'art de bâtir, et à ce titre d'initier des actions susceptibles d'en favoriser la réflexion et la promotion.

« Devenir » plaide pour qu'un projet de ville ambitieux soit décidé et mis en œuvre pour Aix-en-Provence, pour un avenir différent et pour éviter la déqualification progressive de son environnement quotidien. Elle souhaite, grâce à ce projet, pouvoir partager le plaisir de la ville, tous ensemble, tout en respectant les engagements nationaux sur l'environnement.

Depuis 2011, l'association DEVENIR organise en Avril un Atelier Urbain d'une semaine sur le développement du Pays d'Aix-en-Provence à l'horizon 2040, incitant à la réflexion prospective sur la ville de demain, ses territoires, ses enjeux.

Les précédentes éditions de l'Atelier Urbain Aix 2040 portaient sur « *Densifications et nouvelles centralités* » en 2011, « *Première couronne recherche urbanité* » en 2012, « *Aix-en-Provence dans la métropole Aix Marseille* » en 2013, « *Aix en Devenir au fil du tramway* » en 2014 et « *Plaisir d'habiter en ville autrement* » en 2015.

En 2016, l'Atelier Urbain aura lieu du **9 au 16 Avril à la Fondation Vasarely** (Aix-en-Provence) et s'intéressera à la thématique suivante :

### **UN LABORATOIRE ARCHITECTURAL POUR L'HABITAT** *Quelles alternatives à la villa individuelle et au logement collectif ?*

La ville ne peut plus s'étendre indéfiniment. Les conséquences sur l'environnement et sur les habitants sont de plus en plus graves (coût, pollution, temps passé, absence de vie sociale, domination de la voiture, poésie de ville en voie de disparition, etc.).

**Changer le mode d'habiter sera le laboratoire des années à venir.**

- Quelles alternatives proposer à la villa individuelle périurbaine et au logement collectif dans le cadre de l'intensification inéluctable des villes et de leurs quartiers ?
- Comment privilégier le comportement créatif de l'habitant pour réinventer de nouvelles façons d'habiter ?
- Quelles formes nouvelles peut-on développer à l'échelle de la cellule, de l'immeuble, de l'ilot, de la rue, de la place et des quartiers? Comment les adapter à leur environnement naturel et urbain en proposant toutes formes expérimentales ou décalées?
- Comment susciter l'envie d'habiter ensemble, dans un habitat dense et s'adapter à l'évolution des modes de vie actuels : familles, usages, modes de travail, lieux partagés. Comment proposer la polyvalence des lieux : modularité, réversibilité, systèmes constructifs, évolutifs ?
- Comment traduire une démarche de transition énergétique adaptée au mode de vie méditerranéen ?
- L'architecture peut-elle réinventer de nouveaux modes d'habiter ?

*Ces propositions seront étudiées sur des sites de centre-ville sélectionnés ultérieurement qui permettront leur application sur des opérations neuves, comme sur des opérations de réhabilitation. La part la plus grande sera réservée à la créativité en s'affranchissant des diktats des normes et de la commande.*

## **ANNEXE 2 : INSCRIPTION : INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Nombre et niveau des candidats :**

Une cinquantaine de participants : professionnels ou étudiants ayant déjà validé 4 années universitaires (bac +4 ou 5)

### **Disciplines :**

Architecture

### **Frais d'inscription :**

**Ils sont de 120 euros par participant. Ils correspondent à la prise en charge de frais de location de salle et matériel, des frais d'installation de réseau internet, de fournitures et de reproduction.**

### **Restauration :**

Il est demandé aux étudiants une participation de 10 euros par jour, soit 60 euros par étudiant pour la semaine. Les repas sont organisés au sein de la Fondation Vasarely.

### **Hébergement et voyage :**

Au regard de l'intensité du programme de l'Atelier, il est conseillé de prévoir un hébergement à Aix-en-Provence. L'association ne prend pas en charge les frais d'hébergement, mais peut proposer des solutions à moindre coût (contact auberge de jeunesse).

Les frais de voyage sont à la charge des participants.

### **Déplacements :**

Le déplacement en vélo est une option qualitative pour l'étude des sites proposés.

En partenariat avec l'ADAVA (Association pour le vélo, la marche à pied et les transports collectifs), une visite du site est prévue le dimanche avec la possibilité d'un prêt de vélo le dimanche, mais aussi pendant toute la durée de l'Atelier.

### **Documents ressources :**

Des documents ressources sur les thèmes qui seront développés pendant l'Atelier Urbain seront à votre disposition dans le dossier remis aux participants et sur le site de l'association : [www.associationdevenir.org](http://www.associationdevenir.org)

### **Documents à fournir :**

L'inscription devra être envoyée **avant le 15 janvier 2016** et contenir les pièces suivantes :

1. Fiche d'inscription dûment remplie, ci-jointe
2. Curriculum vitae
3. Note de motivation (1 page)
4. Pour les étudiants : copie de l'inscription universitaire 2015-16 (carte d'étudiant)
5. Attestation d'Assurance Responsabilité Civile
6. Un chèque de 120 euros correspondant à l'inscription, à l'ordre « Association Devenir » (il ne sera pas rendu en cas d'absence injustifiée lors de l'Atelier)

### **Pour les candidats étrangers, ajouter :**

1. Copie du passeport
  2. Carte européenne d'assurance maladie pour les étudiants de l'U.E ou Attestation de la couverture assurance maladie.
- Pour les étudiants hors U.E., l'attestation précisera les dates et le lieu de l'atelier.

**NB. Il est indispensable que vous apportiez un ordinateur portable équipé des logiciels professionnels que vous utilisez couramment. Accès Internet sur place.**

## ANNEXE 3 : FICHE D'INSCRIPTION

**À retourner dûment remplie avec les pièces demandées avant le 15 Janvier 2016 :**

Association DEVENIR - 70 cours Gambetta - 13 100 AIX-EN-PROVENCE

Contact : Colette Delmas +33 6 10 07 62 35 // Clara Mosconi +33 6 71 05 60 34

Email : atelierdevenir@gmail.com

Nom :	Université ou école :
Prénom :	Adresse de l'université :
Nationalité :	
Date de naissance :	
Adresse personnelle :	Téléphone :
Email :	Formation en cours :
Téléphone :	Cursus universitaire :

Disposerez-vous pour l'atelier d'un ordinateur portable équipé des logiciels professionnels que vous utilisez ?	OUI	NON
Désirez-vous un vélo pour la visite du site la Dimanche ?	OUI	NON
Désirez-vous un vélo pour la durée de l'Atelier ?	OUI	NON
Avez-vous des possibilités d'hébergement à Aix-en-Provence ?	OUI	NON

### **Acceptation des conditions d'inscription et de participation à « l'Atelier Urbain Aix 2040 - édition 2016 »**

L'association ne prend pas en charge :

1. Le rapatriement dans le pays d'origine
2. La responsabilité civile, en dehors des horaires de l'Atelier Urbain
3. Les frais médicaux personnels (maladie).

C'est pourquoi il est impératif que chaque candidat contracte les assurances nécessaires et fournisse les justificatifs correspondants à l'association.

4. Les frais de transports, d'hébergement, de restauration ne sont pas compris, mais des solutions négociées par l'association peuvent être proposées.

**J'accepte les conditions d'inscription et de participation à l'Atelier Urbain Aix 2040 - édition 2016 et, je m'engage à être présent(e) sur l'ensemble de la semaine prévu pour cet Atelier Urbain.**

Date et signature :





**DEVENIR | ASSOCIATION D'ARCHITECTES ET D'URBANISTES**  
70 cours Gambetta - 13 100 Aix-en-Provence - associationdevenir.org

**ATELIER  
URBAIN  
AIX 2040**  
Edition 2016

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Aix-en-Provence, le 29 septembre 2015

Entre les soussignés  
d'une part

Nom de l'école : .....  
représentée par : .....

et d'autre part

l'Association Devenir, dont le siège est 70 cours Gambetta 13100 Aix en Provence, représentée par, Jacques Fradin, architecte, son Président

### ETANT PREALABLEMENT EXPOSÉ QUE

DEVENIR est une association composée d'architectes et d'urbanistes qui a pour objectif d'entretenir et développer des relations entre les partenaires de l'art de bâtir, et à ce titre initier des actions susceptibles d'en favoriser la réflexion et la promotion.

En 2016, Devenir organise un Atelier Urbain AIX 2040 sur le thème « Un laboratoire architectural pour l'habitat » du 23 au 30 Avril 2016 à la Fondation Vasarely à Aix en Provence.

### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

La présente convention a pour objet la participation des étudiants de l'école .....  
à l'Atelier Urbain «AIX 2040» qui se tiendra du 9 au 16 avril 2016 à Aix en Provence.

..... étudiants participent à cet Atelier ; le montant de l'inscription étant de 120 euros par participant, le montant à verser par l'école ..... est donc de ..... euros.

Ce montant correspond aux frais administratifs engagés : matériel et fournitures de dessin, assistance informatique, reprographie.

L'Association Devenir s'engage à communiquer le bilan de cet Atelier sous forme d'une publication.

**Le directeur de l'école :**

**Le président de l'association DEVENIR :**